

# Fiche de Poste

## Chef du service de l'Environnement et de la Prévention des Risques

### Mission(s)

Mettre en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la maîtrise des risques dans les installations énergétiques et minières et coordonner les dossiers et les études concernant la protection de l'environnement à l'échelle du secteur de l'énergie, des mines et des hydrocarbures.

### Responsabilités

- La mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de l'environnement et à la prévention des risques relatifs aux installations énergétiques et minières, aux usines et dépôts d'explosifs, et aux appareils à vapeur et à pression de gaz;
- La coordination des dossiers et des études concernant la protection de l'environnement à l'échelle du secteur de l'énergie, des mines et des hydrocarbures;
- Le renforcement du cadre réglementaire relatif à la prévention et à la maîtrise des risques inhérents aux installations énergétiques, minières et celles relatives aux explosifs à usage civil;
- Le rapprochement progressif de la réglementation marocaine à la réglementation internationale en matière de prévention des risques et protection de l'environnement dans les installations relevant du secteur de l'énergie et des mines;
- L'accompagnement des opérateurs des secteurs énergétique et minier par des actions de sensibilisation à la prévention des risques et à la protection de l'environnement;
- La mise en place de démarches de prévention applicables aux risques liés aux installations énergétiques et minières ;
- Le suivi et l'évaluation des actions de prévention et de protection de l'environnement mises en œuvre dans les installations énergétiques et minières;
- Le suivi des incidents environnementaux impliquant les secteurs énergétique et minier;
- La réalisation d'une veille permanente sur les évolutions de la réglementation relative à la sécurité et à l'environnement dans les activités industrielles ;
- La promotion et la valorisation des actions de prévention mises en œuvre dans les installations énergétiques et minières, par une communication régulière à propos des moyens mis en place pour l'atteinte et la poursuite des objectifs de la prévention;
- L'établissement et la mise à jour des monographies régionales des installations soumises au contrôle;
- La contribution à l'élaboration et la réforme des textes réglementaires relatifs à la prévention des risques et la protection de l'environnement dans les installations énergétiques et minières ;
- La contribution à l'élaboration des études visant l'amélioration de la prévention des risques au niveau des installations énergétiques, minières, des usines et dépôts d'explosifs, et des appareils à vapeur et à pression de gaz;
- La contribution aux études d'impact sur l'environnement dans le cadre du Comité National des Etudes d'impact sur l'environnement (CNEIE);
- La contribution à l'instauration d'une culture de prévention des risques au sein des installations relevant du secteur de l'énergie et des mines ;
- La contribution à l'appui technique et à l'assistance des Directions Régionales et Provinciales en matière de prévention des risques et de la protection de l'environnement au niveau des installations relevant des secteurs de l'énergie et des mines.

### Activités principales

#### 1) Technique

- Suivre la mise en œuvre de la réglementation relative à la prévention des risques et à la protection de l'environnement au niveau des installations relevant des secteurs de l'énergie et des mines ;
- Veiller à l'application de la réglementation et des normes requises en matière de prévention des risques inhérents aux installations énergétiques et minières, aux usines et dépôts d'explosifs, et aux appareils à vapeur et à pression de gaz ;
- Veiller à la coordination des dossiers et des études concernant la protection de l'environnement à l'échelle du secteur de l'énergie, des mines et des hydrocarbures;
- Engager les réflexions sur l'amélioration des dispositifs et mesures relatives à la sécurité et à l'environnement au niveau des installations relevant du secteur de l'énergie et des mines au Maroc;

#### 2) Management

- Organiser et prendre part aux réunions en relation avec la mission du service ;
- Préparer les plans d'actions du Service ;
- Assurer l'encadrement du personnel du Service ;

- Encadrer, animer et coordonner les activités du service ;
- Valider les actions entreprises par le personnel du Service ;
- Définir et suivre la réalisation des objectifs du service;
- Identifier les besoins de formation du personnel du service.

### 3) Administratif

- Participer à la préparation des réponses aux questions parlementaires et aux requêtes en relation avec la mission du service;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres et des bons de commandes;
- Préparer et exécuter le budget du Service.

### Champ des relations de travail

Interne	Externe
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les entités du DEM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Départements ministériels;</li> <li>• Les Etablissements publics sous tutelle;</li> <li>• Les Entreprises minières, pétrolières et gazières;</li> <li>• Les Prestataires de service.</li> </ul>

### Portefeuille de compétences

#### Types de savoirs à maîtriser

<b>Savoirs</b>	• Connaissance des principes de prévention des risques liés aux installations énergétiques et minières
	• Réglementation et législation en vigueur
	• Normes nationales et internationales en matière de protection de l'environnement et de prévention des risques dans les installations industrielles.
	• Politiques et stratégies gouvernementales en matière de protection de l'environnement et de prévention des risques
	• Techniques d'audit et d'évaluation des risques liés aux installations énergétiques et minières
	• Sciences de l'environnement
	• Développement durable
	• Techniques d'analyse des risques environnementaux
	• Méthodologies d'études d'impact sur l'environnement
	• Connaissance du secteur de l'énergie et des mines
	• Connaissance de l'environnement du DEM
	• Organisation, mission et culture de l'Administration
	• Gestion d'équipe
	• Gestion de projet
	• Techniques de communication
• Techniques d'analyse et de synthèse	
• Outils informatiques	
• Rédaction administrative	

<b>Savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les procédures de prévention des risques liées aux installations relevant du secteur de l'énergie et des mines et de protection de l'environnement</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser les audits d'évaluation des risques</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecter et exploiter des données techniques</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer des rapports, des bilans et des notes de synthèse</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer et interpréter un tableau de bord</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser l'outil informatique</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les techniques de communication</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les techniques de négociation</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire une réunion</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les techniques de gestion de projet</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser l'outil informatique</li> </ul>
<b>Savoir-être</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens des responsabilités</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leadership</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens de l'organisation ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Esprit d'analyse et de synthèse ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens de l'écoute ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confidentialité</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens de relationnel.</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS SPECIFIQUES DE TRAVAIL</b>	
L'emploi implique: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un développement continu des compétences techniques et des connaissances en réglementation ;</li> <li>• Une veille réglementaire et technologique liée à la protection de l'environnement;</li> <li>• Des contacts fréquents et diversifiés;</li> <li>• Des déplacements fréquents.</li> </ul>	